PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Du mercredi 26 juin 2024

-Version affichage-

DATE DE CONVOCATION 21/06/2024 **NOMBRE D'ADMINISTRATEURS :** En exercice : 13 Présents : 06 Votants : 06	L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 20 juin à 17h30 le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le trois juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni salle du conseil municipal, 3 rue des frères Robin, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Président du Centre Communal d'Action Sociale. Conformément à l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales fixant le nombre des conseillers en exercice présents à la séance permettant sa tenue, et au deuxième alinéa de l'article L. 2121-17 du CGCT qui indique que si, après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions des articles L. 2121- 10 à L. 2121-12, le quorum n'est pas atteint, le conseil d'administration est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibèrera alors valablement sans condition de quorum. L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi vingt-six juin à 11h03, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le vingt-et-un juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni salle du conseil municipal, 3 rue des frères Robin, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Président du Centre Communal d'Action Sociale. *Etaient présents :* Monsieur Stéphane GRASSET, Madame Elisabeth MORELLI, Madame MESSINA-DOMINIONI Céleste, Madame Pierrette MAZERY, Madame Françoise GAULIER , Monsieur FRANZIL Serge. *Absents :* Madame SARRAU Frédérique, *Absents excusés :* Madame Annie CHEVALIER-SAINSILY, Madame Diane CHARLEMAGNE, Madame BARRET Isabelle, Madame Anne-Laure DE DINECHIN, Madame Isabelle NICOLAS , Madame Malika ZEKRI. *Pouvoirs* : -

Secrétaire de séance : Madame Sarah JANOCKA, directrice du Centre Communal d'Action Sociale

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter sous la Présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Ouverture de la séance à 11h03

Monsieur le Président rappelle les différents points inscrits à l'ordre du jour :

1) Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 mars 2024
2) Arrêtés et décisions du Président du CCAS
3) Information au Conseil d'Administration des pouvoirs délégués en matière d'attribution des aides sociales facultatives
4) Attribution des aides sociales facultatives
5) Subventions aux associations à caractère social et médico-social
6) Questions diverses

Délibération 2024-CACCAS-15 portant approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 mars 2024

Vu le Code de l'Action Sociale et des familles,

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la séance du Conseil d'Administration du 26 juin 2024 dont lecture est donnée par Monsieur Stéphane GRASSET, Président du Centre Communal d'Action Sociale,

- Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **APPROUVENT A L'UNANIMITE** le procès-verbal du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 28 mars 2024

Décisions et arrêtés du Président ou de sa Vice-Présidente

- Décision n°24-DECI-CCAS-02 autorisant la signature de la convention de formation
- Décision n°24-DECI-CCAS-03 autorisant la signature de la convention de formation

Information au Conseil d'Administration des pouvoirs délégués en matière d'attribution des aides sociales facultatives

Du 01 janvier au 01 juin 2024, 11 foyers ont bénéficié de tickets services pour un montant total de 1010€.

- Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **PRENNENT ACTE** des aides dispensées sur la période du 01 janvier au 01 juin 2024 au titre de l'aide sociale facultative et des pouvoirs délégués

Secours exceptionnels

- **Délibération N° 2024-CACCAS-16 du 26 juin 2024** portant secours exceptionnel à un administré bucois pour l'aide au paiement d'une dette de loyer
  REPARTITION DES VOIX : 06 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

- **Délibération N° 2024-CACCAS-17 du 26 juin 2024** portant secours exceptionnel à une famille bucoise pour l'aide au paiement d'une dette de mutuelle
  REPARTITION DES VOIX : 06 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

- **Délibération N° 2024-CACCAS-19 du 26 juin 2024** portant secours exceptionnel à un administré bucois pour l'aide au paiement des frais d'aménagement et d'adaptation au handicap du logement
  REPARTITION DES VOIX : 06 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

- Le Conseil d'Administration, après examen de la situation, prononce le refus d'une aide financière formulée par un bucois à des fins d'aide au paiement du loyer pour le motif : ressources suffisantes
  REPARTITION DES VOIX : 00 POUR / 00 ABSTENTION / 06 CONTRE

Délibération 2024-CACCAS-18 portant attribution des subventions aux associations à caractère social et médico-social

Vu le Code de l'action sociale et des Familles,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget prévisionnel 2024 du Centre Communal d'Action Sociale,,
Vu les demandes de subvention adressées par des associations et organismes de droit privé à but non-lucratif adressées au CCAS pour l'année 2024,

Considérant la nécessité , pour les associations et organismes de droit privé, de bénéficier de subvention pour pouvoir fonctionner et assurer aux Bucois une aide à vocation sociale, médico-sociale et/ou humanitaire,

Considérant la volonté manifestée par le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'apporter un concours financier aux associations à caractère social œuvrant sur la commune,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,

- Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité , **DECIDE** de verser une subvention de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé comme suit :

Identification de l'association	Subvention votée par le CCAS de Buc
Association des chiens guides d'aveugles	200 €
Habitat et Humanisme	200 €
ASP 78 Association d'Accompagnement en Soins de support et soins Palliatifs dans les Yvelines	800 €
AVH 78 Association Valentin Haüy des Yvelines	500 €
EPSILON Soins Palliatifs	500 €
Croix-Rouge Française Unité Locale de Buc et environs	2 000 €
Restos du Cœur 78 Les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur des Yvelines	400 €
SNLY Buc-Jouy Solidarités Nouvelles pour le Logement	800 €
UNAFAM 78 Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques	600 €
Cités Caritas	500 €
Secours Catholique	1 000 €
ALTERALIA	1 500 €
ISY ICONET	1 000 €

- **DIT** que les crédits sont prévus au budget 2024 du CCAS l'article 65748 intitulé Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé

REPARTITION DES VOIX : 06 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

QUESTIONS DIVERSES

Dates prévisionnelles des conseils d'administration du CCAS 2024 :

- ☐ Prochain Conseil d'Administration du CCAS :
  - le jeudi 12/09/2024 à 17H30
  - le jeudi 10/10/2024 à 17H30
  - le jeudi 05/12/2024 à 17H30

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h07.